



PRÉFET DE L'ESSONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 03/04/2020

COVID-19 : des personnels infirmiers volontaires de l'Éducation nationale pour répondre aux besoins urgents en personnel

À ce stade de la crise, les personnels soignants restent très lourdement sollicités et requièrent des capacités de renfort qui puissent répondre aux besoins urgents en personnels. Cette situation peut se présenter par exemple dans certains EHPAD du département.

À ce titre, le préfet de l'Essonne, l'ARS Île-de-France et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale ont créé une réserve infirmière départementale constituée de 14 personnels infirmiers volontaires de l'Éducation nationale qui viendront en appui des équipes soignantes des structures. Ainsi, les EHPAD connaissant la plus forte tension en ressource humaine pourront avoir recours à ces renforts dès aujourd'hui.

Ce dispositif vient compléter plusieurs actions d'ores et déjà menées pour faire face aux arrêts maladie des personnels des EHPAD :

- Mobilisation des médecins et infirmières libérales en appui des médecins coordonnateurs des Ehpad,
- Appel à la réserve sanitaire et appui de la structure dédiée de l'Assurance maladie.

**Bureau de la Communication Interministérielle
Préfecture de l'Essonne**